

## **LE PROJET PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIF DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL CATHOLIQUE SE CONCRÉTISE DANS LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE CHAQUE ÉCOLE.**

L'école chrétienne s'engage résolument dans une logique de participation. Elle sollicite et soutient tous les partenaires dans la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et la régulation du projet d'établissement pour faire progresser solidairement certains aspects de ses options éducatives et pédagogiques.

### **PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'ECOLE DU SACRE-CŒUR GIVRY-EUGIES**

Notre établissement fondamental compte 2 implantations situées à 15 km l'une de l'autre.

Dans les 2 cas, la mission prioritaire de l'équipe éducative est fondée sur l'accueil de l'enfant. Grâce à ses valeurs de respect mutuel et à sa volonté d'assurer un suivi pédagogique et éducatif sérieux, notre école offre ainsi à l'élève de connaître un climat à la dimension humaine lui permettant ainsi un plein épanouissement.

Chaque membre de l'équipe éducative est un référent pour l'enfant et l'aide à construire des valeurs humaines, sociales, culturelles et religieuses. Ainsi, l'élève progresse et devient acteur de sa propre formation.

Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement.

Ce document exprime notre volonté collective de réaliser pendant les 3 années futures les actions prioritaires retenues par et pour notre équipe éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret "Missions" du 24 juillet 1997.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une action collective nécessite la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : conception, réalisation, évaluation.

Le projet d'établissement est composé d'objectifs prioritaires que nous voulons concrétiser. Bien sûr, ces objectifs vont être confrontés aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation, nous évaluerons régulièrement l'avancement de notre projet et ses résultats.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que notre projet d'établissement se développe.

**Celui-ci se construit autour d'une seule et même priorité pour les 2 implantations mais se concrétise en fonction des besoins spécifiques à chacune d'elles.**



**COMMUNIQUER  
POUR TRAVAILLER  
ENSEMBLE...  
Au service de l'ENFANT.**

#### **A. Idée générale...**

L'équipe éducative souhaite mettre en place des actions concrètes et des projets visant à favoriser les échanges et renforcer ainsi la continuité au sein des cycles mais aussi tout au long du cursus scolaire de l'enfant. Celles-ci s'inscriront dans le cadre de l'Article 6 du Décret-Missions définissant les objectifs généraux de l'enseignement fondamental :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences ...
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables...
- Assurer à tous les élèves les mêmes chances d'émancipation sociale.

Ces actions concrètes permettront aussi de palier à des manquements relevés suite aux évaluations externes certificatives ou non certificatives.

## B. Actions concrètes.

GIVRY	EUGIES
<p>Travailler en cycles de manière à répartir les compétences spécifiques de chaque compétence d'intégration (savoir lire-savoir écrire-savoir parler-savoir écouter/savoir calculer-savoir mesurer- structurer l'espace-savoir établir des liens logiques) dans un esprit de continuité.</p> <p>Utiliser des matériels communs et des représentations communes</p> <p>Prévoir un horaire fixe pour le travail en cycles</p> <p>Organiser des activités « inter-classes », des ateliers en fonction des affinités et des compétences.</p> <p>Planifier des classes de dépaysement tous les 2 ans voire tous les 3 ans pour les élèves de la section primaire.</p>	<p>Programmer des ateliers en cycles ayant pour objectif de proposer aux enfants des activités diverses artistiques ou autres en fonction des compétences de chaque membre de l'équipe éducative</p> <p>Réaliser des projets communs en école selon une fréquence de 4 années et portant sur les différentes disciplines (sport, artistique, éveil scientifique ,le socio-culturel, ...)</p>

## C. Autres missions particulières.

### ❖ A propos de la gratuité de l'enseignement.

Les documents de travail y compris le journal de classe, les photocopies, le carnet d'orthographe (Eugies), les manuels scolaires sont gratuits.

Cette année, les enfants recevront un décompte des dépenses obligatoires et facultatives à prévoir au cours de l'année scolaire.

D'autre part, les personnes investies de l'autorité parentale recevront pour chaque enfant scolarisé dans l'établissement une facture acquittée à la veille de chaque congé scolaire.

Cette année, de nouvelles règles relatives à la gratuité scolaire sont d'application pour les enfants inscrits en maternelle 1. Un courrier vous sera distribué via le cahier de communication.

❖ A propos de la transition entre le secondaire et le primaire.

Les élèves passeront une demi-journée voire une journée dans une école secondaire de la région pour se familiariser avec l'organisation de l'enseignement secondaire.

Pour l'année scolaire 2016-2017, une convention de partenariat pédagogique a été signée entre le Pouvoir Organisateur de notre établissement et celui de l'Institut du Sacré-Cœur, rue des Dominicains, 9 à Mons (voir annexe 1).

D'autre part, la(le) titulaire de 6<sup>ème</sup> année veille à donner une méthode de travail à ses élèves qui leur permettra d'organiser son étude pour mieux affronter les changements consécutifs au passage en 1<sup>ère</sup> secondaire : répartition du travail sur la semaine, utilisation d'un semainier, programmation de travaux de groupe à plus longue échéance,...

❖ A propos de la communication entre l'école et les responsables de l'enfant.

Des réunions collectives et individuelles sont prévues entre les titulaires et les responsables de l'enfant.

En début d'année, une assemblée générale est organisée pour fixer le règlement d'ordre intérieur et l'organisation de l'année scolaire.

Une « portes ouvertes » est organisée au mois de juin pour les inscriptions en 1<sup>ère</sup> accueil au sein de l'implantation d'Eugies.

Les enfants ont une farde de communications renfermant les documents officiels et les notes de service à signer par les responsables de l'autorité parentale.

❖ A propos des projets.

L'école participe au projet « fruits et légumes » et offre par conséquent un fruit de saison à chaque enfant chaque semaine. Ceci s'inscrit d'une part dans un but de veiller à l'équilibre alimentaire, d'autre part, cette opération permet d'aborder des aspects éducatifs et pédagogiques au sein des classes.